

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 octobre 2019

Délibération CA_20191016_003

**Convention de partenariat 2018-2021 entre le SDIS de l'Indre et le Département :
avenant n°1 de fixation du montant de la subvention exceptionnelle
d'investissement**

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat 2018-2021 entre le
Département et le SDIS

DECIDE :

Article unique. - l'avenant n°1 à la convention de partenariat 2018-2021 entre le
Département et le SDIS est approuvé et le président est autorisé à le signer

DESCOUT Serge